



Conseil régional
Groupe Droite et Centre de Bretagne
Kuzul Rannvro Breizh
Strollad Tu-dehou ha tu-kreiz eus Breizh

6^{ème} réunion du Conseil régional de Bretagne – décembre 2013

Intervention de Madame Bernadette MALGORN
Conseillère régionale de Bretagne
Présidente du groupe « Droite & Centre de Bretagne »

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Vous n'avez pas compris.

Non, vous n'avez pas compris la crise profonde qui bouleverse la Bretagne.

Le gouvernement socialiste à Paris n'a pas compris : il pense éteindre le feu avec un pacte qui recycle le passé et préempte l'avenir.

Il n'a pas compris le sens du mot d'ordre exprimant, au-delà la diversité de la protestation, ce qu'il y a de commun dans la colère bretonne : « re zo re », « trop c'est trop ».

Trop d'impôts, trop de règles !

Et toujours plus de dettes, de désordres économiques, d'impuissance des politiques.

Alors le catalogue des dépenses tous azimuts du pacte tombe à côté de la plaque.



Les socialistes au gouvernement n'ont pas compris. Mais ici au Conseil régional non plus.

Vous n'avez pas compris, depuis dix ans que vous dirigez la région, le potentiel et les difficultés de la filière agricole et agroalimentaire.

Vous n'avez pas compris que la fracture territoriale de l'Ouest breton créait un sentiment de relégation.

Alors vous cherchez des responsables : l'ancien président du Conseil régional voudrait ramener la crise bretonne à une gestion défailante de quatre entreprises agro-alimentaires.

En se défaussant ainsi, on ne risque pas de trouver les bonnes solutions.

Pourtant dès 2006, le diagnostic avait été posé et la voie tracée : *« l'adaptation du secteur agricole et agroalimentaire aux nouveaux accords du commerce mondial, au démantèlement des restitutions, à l'ouverture du marché communautaire aux importations »*. Je cite un rapport de votre prédécesseur.

Dans votre diagnostic territorial 2012, vous ne pouvez que constater *« la poursuite de la perte de compétitivité des industries agroalimentaires bretonnes »*.

Depuis 2010, dans cette assemblée, à chaque session, sans craindre de lasser, notre groupe vous a alerté sans malheureusement être entendu.

A partir de ce diagnostic qu'avez-vous fait ?

- De 2004 à 2011, les crédits consacrés à l'agriculture et l'agroalimentaire ne bougent pas : 15M€. S'ils augmentent de 2 millions en 2012 et 2013 c'est pour les algues vertes.

- Les crédits de l'Etat pour l'agriculture et l'agroalimentaire, dans le contrat de Plan Etat-Région 2007/2013, sont passés de 37M€ à 97M€. Vous avez refusé de participer à cet effort. Ne venez pas nous dire aujourd'hui que l'agriculture est une priorité pour vous.
- En 2009, un contrat de filière pour l'agroalimentaire est voté et signé. Ce document pertinent est resté dans les placards. Vous l'avez sans doute oublié puisque vous n'y faites référence à aucun moment dans le Pacte d'avenir.
- Lors de la campagne des régionales de 2010, vous revendiquez la gestion par la région des 600 millions d'€ de crédits de la PAC pour la reconquête de l'environnement. Vous vous vantez alors d'avoir mis « *1€ dans l'agriculture conventionnelle pour 7 € dans l'agriculture biologique* ». Cherchez l'erreur.
- En 2011, dans votre document pour une nouvelle alliance, vous coupez le lien entre l'agriculture et l'agroalimentaire. Sur les 56 propositions, pas une ne concerne l'agroalimentaire. Une erreur historique lourde de conséquences.

Voilà, la réalité des faits.

La crise a des causes multiples. Mais vos décisions n'ont en rien permis de l'anticiper ou d'en atténuer le choc.

En considérant l'agriculture comme un sous produit des politiques environnementales vous avez contribué à dégrader l'image de cette filière.

En multipliant les contraintes régionales aggravant la conditionnalité des aides, vous avez ajouté de la complexité aux déjà lourdes réglementations nationales et européennes.

Vous n'avez pas voulu faire confiance aux agriculteurs. Un exemple concret : l'avis des plus restrictifs que vous nous proposez sur le 5^{ème} plan de lutte contre les nitrates qui comporte pourtant un effort pour assouplir les réglementations.

Vous avez laissé couvrir le feu dans la filière agricole et agroalimentaire depuis des années et maintenant vous voulez éteindre l'incendie avec votre Pacte d'avenir. Parce que c'est bien de cela dont il s'agit.

Avant d'évoquer le texte du document, je parlerai de la méthode. Car la méthode d'élaboration de ce Pacte n'est pas neutre.

De ce pacte, annoncé dans l'urgence le 16 octobre, le Premier ministre a déclaré que son élaboration ferait « *l'objet d'une large concertation avec les forces vives économiques, sociales et politiques et d'une négociation entre l'Etat et la région, associant les collectivités locales* ».

Pour répondre à cette exigence, vous avez constitué lors de notre session des 17 et 18 octobre un « groupe politique de suivi du Pacte d'Avenir ». A notre demande lors de sa première et unique réunion, vous avez accepté que ce groupe soit aussi un groupe de proposition et qu'il soit associé à toutes les rencontres de travail.

Dans la réalité des faits, nous n'avons été conviés que deux fois sur les 25 réunions qui se sont tenues. Ce n'est certes pas le nombre de réunions qui sont le gage de la qualité de la concertation. Beaucoup de participants à ces réunions témoignent de la faible place laissée au dialogue et aux propositions.

Notre assemblée régionale dans la diversité de ses sensibilités aurait du être au cœur des négociations. On ne peut tenir des discours sur la régionalisation comme vous l'avez fait lors de votre « contribution régionale au débat sur la

décentralisation » il y a tout juste un an et aujourd'hui tenir à l'écart la représentation régionale dans un débat sur l'avenir de la Bretagne qui va engager notre budget pour sept ans.

Des mesures d'urgence, il y en avait à prendre. Envers les entreprises, les producteurs en difficultés, envers les salariés menacés dans leur emploi. J'avais écrit au Premier ministre dans ce sens dès le 15 octobre avant même l'annonce de son Pacte. Pas de réponse.

Mais il était possible de dissocier les mesures d'urgence, sur lesquelles un consensus aurait pu être trouvé, des mesures de plus long terme engageant l'avenir de la Bretagne pour lesquelles la démocratie régionale doit pouvoir s'exprimer sans entraves.

Je vous ai écrit à l'issue de notre session d'octobre pour vous demander d'inviter le Premier ministre à venir dialoguer avec les conseillers régionaux. Toujours pas de réponse.

La nomination d'un « surintendant de la Bretagne » au cabinet du Premier ministre a donné le ton. Ce Pacte d'avenir n'est pas celui des Bretons pour la Bretagne mais celui des socialistes pour sauver leurs mandats en Bretagne.

S'il en fallait encore une preuve, un malheureux « tweet » a mis à nu vos méthodes. La Bretagne serait-elle en guerre pour qu'une réunion secrète d'arbitrage du Pacte se tienne entre les élus socialistes bretons au ministère de la Défense la semaine dernière ? Et pour couronner le tout le Président de la République est l'invité surprise de cette rencontre nocturne.

Tout récemment, voilà que l'un des leaders du mouvement des « Bonnets rouges » est reçu à Paris, toujours au ministère de la Défense. Il aurait été question de décentralisation. Aurait-on oublié qu'il y a une ministre bretonne, notre collègue conseillère régionale, en charge de cette réforme? Les lois de décentralisation de Madame Lebranchu patinent au Parlement et son collègue Le Drian brouille les cartes par une fuite dans l'institutionnel.

Si c'est cela votre vision de la démocratie et de la décentralisation ce n'est pas la nôtre.

Pourtant que n'avions nous entendu lors de l'élaboration du Contrat de Projet en 2007 !

« Dès le départ, nous avons fait savoir que la méthode accélérée par le Premier ministre n'était pas la plus opportune et qu'il aurait été préférable de boucler le contrat précédent avant d'engager une démarche inévitablement complexe, longue et nécessitant de nombreuses navettes de négociations » : Jean-Yves le Drian lors de la session de mars 2007 uniquement consacrée au CPER 2007/2013.

Nos concitoyens en ont assez de ce double langage qui décrédibilise la parole politique.

Soyez clairs ! Nous allons être autorisés à commenter un Pacte déjà ficelé, nous l'avons vu ce matin en commission. Les représentants légitimes des Bretonnes et des Bretons sont invités à la fumée de cierges à aller dire « Merci » au Premier ministre de sa générosité.

Dernier point sur la méthode, une grande partie de votre Pacte est fondé sur le SRDEII, qui n'a pas encore été voté. Il est vrai que, comme votre prédécesseur,

vous n'hésitez pas à signer des conventions par anticipation sur le vote de l'assemblée régionale. Cette fois, nous aurons presque 24 heures d'antériorité. Faut-il encore dire merci ? Où est la démocratie régionale ?

Depuis dix ans vous encadrez l'économie bretonne dans des schémas technocratiques. S'ils avaient été efficaces nous ne serions pas dans la situation où nous sommes. Ce n'est pas de schémas dont la Bretagne a besoin, mais d'une ligne claire, d'actions et de véritables choix budgétaires.

Venons-en au document soumis à notre vote.

Et puisque la France entière a entendu parler d'un cadeau de deux milliards aux Bretons, ainsi désignés à la jalousie des autres régions, nous nous précipitons sur la page 84. On y voit noir sur blanc que l'essentiel des rubriques s'étale sur sept ans.

Je dois avouer que vous avez des vrais talents d'alchimistes, à moins que ce soit ça l'économie circulaire, ou l'art du recyclage. Car transformer quelques dizaines de millions d'argent frais en deux milliards, il fallait quand même le faire.

De quoi sont composés les deux milliards ?

1. L'achèvement du Contrat de projets 2007/2013. Merci c'est de l'argent qui est dû à la Bretagne.
2. L'anticipation d'une partie des crédits d'Etat du Contrat de Plan 2014/2020. Toutes les régions pourront contractualiser. Ce qui est spécifique à la Bretagne, c'est que les choix ont été effectués à Paris sans concertation régionale. Un vrai progrès !
3. Les Crédits européens pour la période 2014/2020. Vous annoncez le doublement des crédits du FEADER. Bravo, vous oubliez de dire que cela ne compense pas la baisse du premier pilier de la PAC, que la

Bretagne vous l'avez dit partait de très bas, que toutes les régions connaissent une augmentation de leur enveloppe et que la Bretagne n'est pas favorisée.

4. Des perspectives d'engagement de la BPI. Pourquoi pas ? Encore faut-il que tout soit clair avec Bruxelles et que les entreprises aient des perspectives claires pour décider d'investir.
5. Des crédits des politiques d'Etat pour le logement, la rénovation thermique, la reconquête de la qualité de l'eau. Nous devons acter que l'Etat continuera de faire son travail en Bretagne. Que peut-on en penser ? Revenons en mars 2007 et écoutons: *« Si on ajoute le fait que le volet agriculture, énergie, environnement, certes conséquents, sont beaucoup en trompe l'œil, puisqu'il s'agit souvent de crédits ordinaires de l'Etat rapatriés dans le contrat et parfois d'inclusion de crédits venant d'organismes extérieurs comme l'ADEME ou l'Agence de l'eau, on pourrait se poser la question de l'opportunité de la signature de la Région »* dixit Jean-Yves Le Drian. Sans commentaires.

Voilà !

Et nous le savons cet argent n'existe pas encore.

On croyait d'ailleurs que la priorité de nos gouvernants était de réduire la dette, les déficits et la dépense publique.

La majorité socialiste au Parlement a même voté une baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

Cette annonce de deux milliards a pour seul but de faire croire aux Bretonnes et aux Bretons que le gouvernement a pris conscience de la crise qui

frappe la Bretagne. Il cherche à « fluidifier » les relations avec diverses catégories pensant ainsi acheter la paix sociale.

Quant au contenu du Pacte, mes collègues y reviendront dans le détail, vos choix répondent-ils à la crise ?

Des mesures d'urgence sont nécessaires pour les salariés et les entreprises en difficulté ou en restructuration, pour les territoires concernés. Le conseil régional se doit d'accompagner les dispositifs de droit commun de l'Etat sans renoncer à demander leur renforcement compte tenu du caractère exceptionnel de la situation. Nous étions prêts à soutenir ce type de mesures.

Pour le reste, il s'agit d'un catalogue de mesures déjà engagées, certaines allant dans le bon sens. D'autres ambiguës: vous confirmez par exemple Brest comme UN des centres mondiaux des sciences et technologies marines. Et pendant ce temps, vous nous présentez en commission permanente une révision des statuts de France Energie Marine qui permet de le délocaliser en dehors de Brest sur simple décision de son assemblée générale, alors que son implantation à Brest avait été décidée par le précédent gouvernement. D'autres mesures ont disparu dans la version définitive comme la décentralisation de l'IFREMER à Brest.

Une nouvelle fois vous préférez faire du saupoudrage, pour faire plaisir à tout le monde. Ajouter des schémas aux schémas. Afficher des promesses non financées. Votre manque de courage risque cette fois de déplaire à tout le monde.

Lorsqu'à la fin des années soixante, le malaise économique avait soulevé la Bretagne, le général de Gaulle avait compris que le problème numéro un de la Bretagne était son enclavement et en février 1969 il était venu chez nous à Quimper pour annoncer le Plan routier breton. Le Pacte d'avenir fait l'impasse sur cette priorité.

Monsieur le Président, le document se conclut sur une invitation à : « *sceller un pacte de confiance* » et vous appelez au consensus breton.

Oui les Bretons savent se rassembler parfois pour exprimer leur colère, souvent pour relever des défis.

Mais il y a un préalable au consensus. Il doit s'appuyer sur la vérité dans le diagnostic et la clarté sur les objectifs à atteindre.

Nous avons exprimé trois priorités :

1. l'abandon sans condition et définitif de l'écotaxe en Bretagne
2. la réintégration dans le SNIT du prolongement de la ligne à grande vitesse vers Brest et Quimper sans attendre 2030 et pour déclencher la décision deux milliards d'€ de la Région pour la création de lignes nouvelles, comme préconisés dans le rapport SETEC/RFF de juillet 2012.
3. le développement de notre potentiel de productions animales et pour cela la levée des contraintes réglementaires et administratives en commençant par celles instituées par la Région.

Voilà qui libérerait les énergies en Bretagne et il y en a de l'énergie. Vous n'avez pas pris en compte ces trois priorités.

Vous n'aurez ni notre confiance, ni notre vote sur un document qui ne prépare pas l'avenir de la Bretagne.